

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2016-112-R-1
Direction Développement économique et de la promotion
Service
Objet : Entente de collaboration avec l'Administration portuaire de Québec
Date : 11 juillet 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Dans le cadre du dossier de développement des croisières au quai Paquet, l'Administration portuaire de Québec (Port) et la Ville de Lévis souhaitent collaborer ensemble afin de favoriser leur développement conjoint, notamment au plan touristique et en lien avec le fleuve St-Laurent. Le secteur du Quai Paquet faisant partie intégrante du territoire d'intervention du Port et l'expertise reconnue de ce dernier dans le démarchage, la planification et la logistique liés à l'accueil de bateaux de croisières rendent le partenariat très intéressant pour la Ville.

Cette entente prévoit notamment que le Port accompagne et soutienne la Ville dans ses démarches de structuration de l'offre touristique de son territoire ainsi que dans l'identification de certains équipements et ressources spécialisés nécessaires pour l'accueil des bateaux. Pour rappel, une demande de subvention a été soumise en décembre 2015 au ministère du Tourisme (MTO) dans le cadre de la stratégie maritime – Volet tourisme, afin de permettre à la Ville de se doter des équipements nécessaires pour ce projet.

Une visite du quai Paquet a été effectuée le 13 juin dernier avec l'équipe du Port de Québec, à la suite de laquelle la demande de subvention qui a été soumise au MTO est en cours de révision en fonction des besoins anticipés. À terme, un projet d'entente de gestion est prévu, visant à permettre au Port d'opérer directement, et dans les meilleurs délais possibles, les installations portuaires du quai Paquet à des fins d'accueil de bateaux de croisières.

Afin d'assurer le bon déroulement de ces démarches, un comité de suivi sera créé qui sera représenté, pour la partie Ville, par un représentant de la direction du Développement économique et de la promotion et un représentant de la direction des Infrastructures.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

1. Entériner l'entente de collaboration et s'assurer d'avoir un partenaire avec une expertise rendant le projet possible.
2. Ne pas entériner l'entente et devoir éventuellement renoncer au projet, la Ville n'ayant pas l'expertise et la capacité nécessaires pour mener seule celui-ci à bien dans les délais voulus.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Visite du Quai Paquet : 13 juin 2016 (réalisée)

Dépôt de la demande de subvention révisée au MTO: automne 2016

Signature d'une entente de gestion avec l'Administration portuaire de Québec : 2017

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
N/A				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

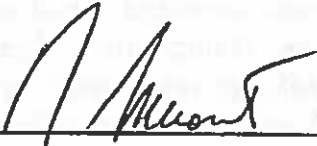
Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____

Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____

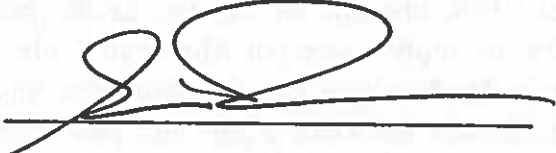
RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'adhérer à l'entente de collaboration en vue de développer le produit « croisières » au Quai Paquet à Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-112-R-1, d'autoriser le maire et la greffière par intérim à signer cette entente et de désigner le directeur de la Direction du développement économique et de la promotion ou son représentant et le directeur de la Direction des infrastructures ou son représentant à être membres du comité de suivi pour cette entente.

Liste des pièces jointes : Annexe A – Entente de collaboration

Préparé par : <u>Philippe Gagné-Émond</u>		Titre d'emploi : <u>Conseiller en développement</u>					
Recommandé par :							
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>							
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi					
Commentaires :							
Signature de la Direction : <u></u>		Date : / /					

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 11.7.2016